

Recherche alphabétique : A-B-C-D-E-F-G-I-M-O-P-R-S-T

A

Adjointe

Prothèse adjointe : Prothèse amovible, totale ou partielle, caractérisée par la présence d'une plaque-base ;

Amovible

Prothèse qui peut être retirée par le patient (prothèse adjointe ou pont amovible).

Attachement

Nom donné aux systèmes de fixation des prothèses amovibles, crochets divers ou attachements à glissières.

Attelle

- Lame servant à maintenir en place les fragments d'un os fracturé.
- Dispositif temporaire ou permanent, fixe ou amovible, solidarissant plusieurs dents dans le but de les immobiliser les unes par rapport aux autres.

B

Bridge

Prothèse dentaire conjointe, en général fixée, visant au remplacement de dents absentes par agrégation à certaines dents restantes.

Bien que l'usage semble avoir consacré l'utilisation du terme anglo-saxon, nous adopterons le terme français « pont » parfaitement explicite. V. Pont.

C

Céramique

Matériau, dur, réfractaire, composé de corps inorganiques cristallisés (le plus souvent oxydes métalliques) et de flux vitreux provenant de la fusion de certains de ses constituants.

Les céramiques employées sont à haute, moyenne ou basse fusion. Elles permettent de réaliser des inlays, des couronnes entièrement en céramique, dites couronnes jaquettes, ainsi que des facettes vestibulaires sur des couronnes et des bridges métalliques.

Chevauchement

Malposition dentaire caractérisée par le fait que certaines dents (notamment les incisives) ne s'alignent pas selon la courbe normale de l'arcade dentaire et se situent plus ou moins en avant ou en arrière de leurs voisines auxquelles elles se superposent dans les cas extrêmes.

Chirurgie muco-gingivale

Partie de la chirurgie parodontale s'adressant au traitement de la gencive et de la muqueuse alvéolaire et comprenant notamment :

- Les lambeaux (avancement coronaire, bi-papillaire, divisé, glissement apica, latéral, rotation oblique...);
- La frénectomie et reposition de freins ;
- Les greffes gingivales ;

Les vestibuloplasties (approfondissement vestibulaire, Push-back, fenestration, Split Flap...).

Chirurgie parodontale

Ensemble des techniques utilisées dans le traitement chirurgical des parodontopathies comprenant notamment :

- Le curetage parodontal ;
- La gingivectomie et la gingivoplastie ;
- L'opération à lambeau ;
- La chirurgie muco-gingivale ;
- La chirurgie de l'os alvéolaire (ostéoplastie, ostéectomie, greffe osseuse...).

C.I.V.

Sigle pour couronne à incrustation vestibulaire. V. Couronne.

Coiffe

Élément prothétique destiné à reconstituer la couronne d'une dent. On utilise plus fréquemment le terme de couronne. Voir ce mot.

Conjointe

Associée, étroitement unie.

Prothèse conjointe (ou prothèse fixée) :

- Prothèse intimement unie aux dents restantes auxquelles elle s'agrège.
- Partie de l'Odontologie étudiant la conception et la technologie des prothèses conjointes (Opposée à la prothèse adjointe).

Couronne prothétique

Élément de prothèse conjointe restaurant, en s'y adaptant, une couronne dentaire préalablement préparée, utilisé soit comme restauration unitaire, soit comme moyen d'ancrage de pont (les préparations coronaires correspondantes varient en fonction de la conservation de la pulpe vivante, de l'état parodontal de la dent et de la forme clinique de la couronne prothétique).

- **Couronne céramo-métallique (C.C.M)** : couronne prothétique élaborée à partir d'un procédé spécial de cuisson surmétal d'une céramique étudiée pour s'accorder en dilatation avec l'alliage qu'elle masquera, de la face vestibulaire seulement à la totalité de la couronne.
- **Couronne à incrustation vestibulaire (C.I.V.)** : couronne coulée de reconstruction possédant un élément cosmétique vestibulaire (résine ou céramique) destiné à masquer le métal.
- **Couronne de Richmond** : couronne pleine de substitution comportant une infrastructure (tenon radiculaire et coiffe sertissant le moignon), et une superstructure (facette vestibulaire et talon lingual en métal coulé).
- **Couronne de substitution ou Couronne pleine ou Dent à tenon** : couronne prothétique remplaçant la couronne propre d'une dent en prenant appui sur et dans la racine, préalablement préparée.

Crochet

Moyen de rétention de prothèse adjointe partielle constitué d'une ceinture métallique ouverte destinée à entourer une dent restante.

- **Édentation distale** : édentation postérieure aux dents restantes,
- **Face distale** : face de la dent la plus éloignée du plan sagittal médian en suivant la courbe de l'arcade.
- **Plan distal** : pan cuspidien incliné vers la face distale.



Détartrage

Action d'enlever le tartre qui se dépose sur les dents. Il se pratique manuellement au moyen d'instruments spéciaux, de formes diverses et, mécaniquement, au moyen d'appareils à ultra-sons. Le détartrage périodique est un élément essentiel de l'hygiène bucco-dentaire et prévient les lésions parodontales.

Diastème

Ecartement anormal de deux dents qui siège le plus souvent entre les médianes supérieures.



Édentement

Etat d'une denture où il manque des dents par suite d'avulsions.



Facette prothétique

Élément cosmétique, en général en céramique, parfois en résine, reproduisant la face vestibulaire d'une dent et destiné à masquer une partie métallique de prothèse sur laquelle il sera scellé.

Faux moignon

Reconstitution coulée ou composite (tenon métallique ou en fibre de carbone et reconstitution coronaire en résine composite).



Gouttière

Appareil en métal ou en résine synthétique qui enserre un groupe d'éléments dentaires ou toutes les dents d'un ou des maxillaires. Utilisée en chirurgie maxillo-faciale pour la contention des fractures et, avec des éléments partiels, en orthodontie.

Gouttière occlusale

Appareil de prothèse dentaire, généralement amovible, servant au diagnostic et au traitement de pathologies occlusales ou articulaires.

Grefe

Opération qui consiste à implanter un tissu ou un organe pris sur l'individu (autogrefe) ou prélevé sur un autre sujet (homogrefe) ou tiré d'un sujet d'une espèce différente (hétérogrefe).



Implant

Élément généralement métallique (Titane), placé chirurgicalement, à demeure, dans l'épaisseur de l'os maxillaire ou mandibulaire, dont une partie externe sert de rétention aux prothèses.

- **Parodont** : greffon d'os lyophilisé, implanté au niveau des parois alvéolaires, dans les parodontolyses.

Incrustation

Bloc métallique ou céramique scellé dans une cavité aux parois de laquelle il s'adapte en reproduisant la morphologie de la dent ainsi que ses rapports d'antagonisme et de contiguïté, utilisé comme moyen d'obturation ou d'ancrage de pont de petite portée.

Inlay-core

Reconstitution coulée, comportant un ou plusieurs tenons articulaires, d'une préparation coronaire périphérique.

Dans le cas de multiradiculée à racines divergentes, un des tenons, non solidaire de la coulée, sert de verrou. Utilisé sur dent dépulpée pour protéger les parois dentinaires, l'inlay-core permet la réalisation de toute couronne prothétique

Intermédiaire

Dent artificielle (quels qu'en soient la forme et le matériau) qui compose la travée d'un pont.



Mobile

Prothèse mobile : employé parfois, à tort, pour « prothèse amovible ». La prothèse étant stable, n'est pas mobile ; mais si elle peut être retirée à volonte, elle est amovible.

Moignon

Reliquat d'une couronne dentaire clinique après préparation coronaire périphérique.

Faux moignon : élément métallique simulant une préparation coronaire périphérique, solidaire d'une chape à tenon radiculaire (ou de la travée d'un pont), qui sert de support à la réalisation d'une couronne.



Obturation

Insertion d'une substance obturatrice (ciment, résine composite, amalgame ou métal) dans la cavité d'une dent atteinte de carie et préalablement préparée. Obturation temporaire, est destinée à recouvrir un pansement médicamenteux ou à permettre le contrôle d'un traitement. Obturation des canaux, qui consiste à combler le canal de la dent par une pâte et des cônes de diverses matières (gutta).

Occlusion

Etat de contact des dents antagonistes quel que soit le nombre de dents en contact et quelles que soient les positions d'une arcade par rapport à l'autre.

Pour les auteurs anglo-saxons, en général, l'occlusion est non seulement l'état de contact des dents mais aussi l'acte de fermeture de la mandibule. Le terme Articulé n'existe pas dans la langue anglaise.

Onlay

Incrustation métallique coulée recouvrant tout ou partie de la face linguale (I, C) ou occlusale (PM, M) d'une dent en général pulpée, en rétablissant des rapports de contiguïté et d'antagonisme.

Indiquée sur dent à maturité, en rectitude sur l'arcade, comme moyen d'ancrage de pont de petite ou de moyenne portée, ou d'attelle de contention.



Parodontologie

Élément des connaissances concernant le parodonte normal et pathologique.

Prothèse dentaire

Prothèse adjointe complète : Prothèse amovible à appui fibro-muqueux restaurant un édentement total (de l'un ou des deux maxillaires).

Prothèse adjointe partielle : Prothèse amovible à appui mixte (dentaire et fibro-muqueux) restaurant un édentement partiel. **Prothèse amovible** : Prothèse pouvant être retirée et remplacée par le patient.

Prothèse amovible : Prothèse pouvant être retirée et remplacée par le patient.

Prothèse squelettique (« squelettée ») : Prothèse adjointe partielle à plaque-base métallique de surface très réduite, comportant de nombreux appuis dentaires.



Rebasage

Procédé de réadaptation de la plaque-base d'une prothèse adjointe, par adjonction de matériau dans l'intrados.

Réimplantation dentaire

Réimplantation d'une dent luxée accidentellement suivant une technique déterminée, la dent est ensuite maintenue dans son alvéole au moyen de ligatures. Réimplantation intentionnelle, après extraction, la dent subit manuellement, hors de la cavité buccale, les traitements utiles et est ensuite réimplantée



Scellement

Acte qui consiste à fixer de façon définitive, au moyen d'un ciment, une couronne ou un appareil fixe, sur les dents qui doivent les supporter.

Acte par lequel on fixe, au moyen de ciment une gouttière de contention pour une fracture.

Par soins conservateurs, on entend :

- obturation dentaire, consultation, «sealant», c'est-à-dire un dépôt de résine sur les dents définitives des enfants pour éviter la formation de caries, extraction d'une dent, cavité composée deux faces, détartrage complet, inlay-core simple, prothèse préalable aux couronnes, inlay-core à clavette ...
- ces soins (à l'exception des inlay core et inlay core à clavette) font l'objet d'un tarif opposable, c'est-à-dire plafonné.

Les soins prothétiques,

comprennent toutes les catégories de couronnes existant : couronne en acier / métallique ; couronne à incrustation vestibulaire ; couronne en céramique ...



Titane

Corps simple, métal blanc, très dur et résistant à l'oxydation et aux acides. Élément atomique N° 22. Masse atomique : Ti = 47,9. Utilisé en implantologie. Matériau biocompatible